

ÉQUIPE  
1

## Un pouvoir personnel et autoritaire

Quels sont les pouvoirs du maréchal Pétain ? Comment est-il présenté aux Français ?

### 1 Les pouvoirs du maréchal Pétain

Acte constitutionnel n°2 :

1. Le chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État, qui ne sont responsables que devant lui.
2. Il exerce le pouvoir législatif<sup>1</sup>, en Conseil des ministres.
3. Il promulgue les lois et assure leur exécution.
4. Il nomme à tous les emplois civils et militaires pour lesquels la loi n'a pas prévu d'autre mode de désignation.
5. Il dispose de la force armée.
6. Il a le droit de grâce et d'amnistie<sup>2</sup>.

Acte constitutionnel n°3 :

Le Sénat et la Chambre des députés sont ajournés<sup>3</sup> jusqu'à nouvel ordre.

■ Extraits des Actes constitutionnels, juillet 1940.

1. Pouvoir de créer des lois. 2. Effacement des condamnations judiciaires. 3. Suspendus.

### VOCABULAIRE

#### ► Culte de la personnalité

Ensemble de pratiques utilisées pour convaincre un peuple qu'une personne est supérieure et infaillible.

### 2 Le culte de la personnalité

Affiche publicitaire pour la vente de portraits du maréchal Philippe Pétain, vers 1940.

Quelles libertés le régime de Vichy remet-il en cause ?  
Comment traite-t-il ses opposants ?

### 5 Le contrôle de la radio

Article 1<sup>er</sup>. Est interdite la réception, sur la voie publique ou dans les lieux ouverts au public, des émissions radiophoniques des postes britanniques, et en général, de tous postes se livrant à une propagande antinationale.

Article 2. Toute infraction aux présentes dispositions sera punie d'une amende de 16 à 100 francs et d'un emprisonnement de six jours à six mois, ou d'une des deux peines seulement.

Il pourra, en outre, être procédé à la saisie administrative<sup>1</sup> des postes de réception.

■ Loi sur l'interdiction de réception de certaines émissions radiophoniques, 28 octobre 1940.

1. Confiscation par l'État.



Famille française écoutant un discours du maréchal Pétain à la radio, 16 juin 1941.



### 6 Des camps d'internement

Le régime de Vichy a interné plus de 2 000 opposants, la plupart communistes, dans le camp d'internement de Voves. Camp de prisonniers politiques de Voves (Eure-et-Loir), vers 1942-1944.

# Le régime de Vichy dans la Collaboration

## 1 Pétain engage la France dans la Collaboration

Français,

J'ai rencontré jeudi dernier le chancelier du Reich. [...] C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer [...]. Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe. [...].

C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française [...] que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays, amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. Ainsi pourraient être assouplie la ligne de démarcation et facilités l'administration et le ravitaillement du territoire.

■ Discours radiodiffusé du maréchal Pétain, 30 octobre 1940.



Pétain rencontre Hitler à Montoire, octobre 1940.

## 2 La participation à l'effort de guerre allemand

### a. La participation française à l'économie allemande

	Juin 1940-1941	1943
Versements de l'État français au Reich (en % du PIB français)	19 %	37 %
Part de la production de constructions aéronautiques destinée à l'Allemagne	80 %	100 %

■ Sources : ministère des Finances, 1991 et J.-P. Azéma et F. Bédarida, *La France des années noires*, Éditions du Seuil, 1993.

### b. Des Français au service de l'Allemagne en 1943-1944

Travailleurs volontaires	200 000
Réquisition par le STO (→ p. 74)	650 000
Salariés d'entreprises françaises qui travaillent pour le Reich	2 millions
Volontaires combattant pour les nazis	40 000 à 60 000
<b>Total</b>	Environ 50 % de la population en âge de travailler (sans compter les déportés)

■ Source : J.-P. Azéma, O. Wiewiorka, *Vichy 1940-1944*, Tempus, 1997.



## 3 Le travail en Allemagne

Affiche émise par le gouvernement de Vichy, 1942.

## 6 Le rôle de la Milice

*Dans l'attente de parachutages massifs d'armes, des résistants sont regroupés sur le plateau des Glières en Haute-Savoie. Le plateau est investi par la Milice et les Allemands en mars 1944.*

On tombe sur une patrouille allemande qui se met en batterie sur nous. Aussitôt, j'ai crié : « *Französische Miliz!* » Ils ont compris. Je me suis expliqué avec leur sous-officier qui s'est mis à ma disposition pour attaquer en ligne de bataille ; je l'ai guidé et, sur mes renseignements, nous avons fouillé la campagne. Après avoir patrouillé, je lui ai dit que le type était sans doute caché dans les bois ; il m'a remercié et nous sommes partis chacun de notre côté. On est très estimé des Allemands et, quand ils nous voient, ils viennent tous nous serrer la main.

■ Lettre d'un milicien, interceptée par la Résistance, publiée dans *Glières, première bataille de la Résistance*, 1946.

### VOCABULAIRE

#### ► Collaboration

Politique de coopération volontaire en matière politique, économique et policière avec l'Allemagne nazie.

#### ► Milice

Organisation paramilitaire aidant les nazis à traquer les résistants. Elle est créée par Pierre Laval, chef du gouvernement français, le 30 janvier 1943.

## Un régime antisémite

Qui sont les acteurs de la politique antisémite du régime de Vichy ?  
De quelles mesures discriminatoires sont victimes les Juifs en France ?

### 8 Le premier statut des Juifs (3 octobre 1940)

Art. 1<sup>er</sup> – Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

Art. 2 – L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1. Chef de l'État, membre du gouvernement ; [...] toutes assemblées issues de l'élection [...].

4. Membres des corps enseignants. [...]

Art. 5 – Les Juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes : directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques [...], gérants de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion.

Fait à Vichy, le 3 octobre 1940.  
Ph. Pétain, maréchal de France, chef de l'État français ;  
le vice-président du Conseil, Pierre Laval.

### 9 Rachel Jedinak, témoin de la rafle du Vel'd'Hiv



Paris, 16-18 juillet 1942 :  
12 884 Juifs dont 4 000 enfants sont arrêtés par la police française, enfermés au Vélodrome d'hiver, puis déportés en Allemagne.

Extrait d'un reportage télévisé, France 2, 18 juillet 2004.

## LES JUIFS ASSASSINENT DANS L'OMBRE



### 10 La propagande antisémite

Affiche de propagande, vers 1942.

### CHIFFRES CLÉS

#### Bilan des déportations des Juifs de France

**330 000** Juifs vivent sur le sol français en 1940

**75 721** Juifs ont été déportés vers les centres de mise à mort dont

**11 400** enfants entre le 27 mars 1942 et le 18 août 1944

**3 %** d'entre eux ont survécu

### VOCABULAIRE

- **Propagande** : ensemble des pratiques (affiches, presse...) visant à encadrer une société pour la convaincre de la supériorité d'une idéologie ou d'une politique.

- **Antisémitisme** : haine à l'égard des Juifs, dans l'humanité comme considérés comme une race ou un groupe humain distinct et inférieur.

[Lien vidéo du doc 9.](#)